

FANE, *des salisfrits en hiver et elle repousse au printemps*. (Raspail.)
Hortic. Enveloppe foliacée des fleurs des anémones et des renoncules.

FANE, *ép. (fa-né)* part. passé du v. *Faner*. Se dit de l'herbe coupée et séchée sur le pré : *Foins fanés*.

FANÉE, *fé. (fa-né)* part. passé du v. *Fanée*. Ne marche pas sur les fleurs fanées, dans la crainte d'écraiser un souveneur. (A. d'Houdetot.)
Les roses d'aujourd'hui demain seront fanées.

J.-E. ROUSSAUD.
Le jour succède au jour et l'année à l'année,
Comme la feuille verte à la feuille fanée.

A. BARRIÈRE.
Je vois mes rapides années
S'accumuler derrière moi,
Comme le chène autour de soi
Voit tomber les feuilles fanées.

LABARTHE.
Par un labe. Défriché, passé, décoloré :
Une robe fanée. Un chapeau fané. Un teint fané.

Tout ce que prête l'art à nos beautés fanées
Ne nous ramène point nos premières années.

CORNÉILLE.
Syn. Fané, fêlé. Ce qui est fané a perdu sa fraîcheur, mais n'est pas mort et peut quelquefois reverdir. Une chose fêlée n'a plus ni fraîcheur, ni suc, ni vie; elle a fait son temps, est ridée, déformée, n'a plus rien qui puisse charmer, a perdu toute valeur.

FANEGA s. f. (fa-né-ga). Métrol. Nom d'une mesure de capacité usitée en Espagne, et qui équivalait, en général, à 54 litres, mais dont la valeur diffère dans certaines localités. Ainsi à Bilbao, elle vaut 6011,104; aux Canaries, 6211,611; à Malaga, 5611,351; à Minorque, 7211,410, etc. On dit aussi **FANÉQUE**.

FANEGUE s. f. (fa-né-ga). Métrol. Mesure agraire, usitée en Espagne, et qui équivalait à 48 ares, 336.

FANÈLE s. m. (fa-né-lé). V. **FANÈGA**.

FANELE (Virgilio), sculpteur italien, né à Florence, mort à Tolède en 1678. Il habitait Gènes lorsqu'il fut chargé par l'ambassadeur du roi d'Espagne d'exécuter une magnifique lustre pour le panthéon de l'Escurial. L'artiste apporta lui-même son œuvre en Espagne, où il se fixa. Parmi les productions dont il enrichit ce pays, nous mentionnerons la statue d'argent de *Saint Ferdinand*, le trône de la *Vierge du sanctuaire*, à Tolède; un *Christ*, à Casaribus, etc.

FANELLI (François), archéologue italien, né à Venise. Il vivait dans la première moitié du XVIII^e siècle et exerçait la profession d'avocat dans sa ville natale. Il a publié, sous le titre de : *Atene antica, descritta da suoi principi* (Venise, 1707, in-4°), une histoire d'Athènes où l'on trouve des détails curieux sur l'état de cette ville depuis la conquête turque.

FANER s. m. (fa-nér). Mesure de capacité pour les grains, usitée dans l'Allemagne septentrionale, et équivalant à environ 10 litres.

FANER v. a. ou tr. (fa-né — du vieux français *fan*, pour *fain*, latin *fannum*, *fenu*, proprement le produit de la terre, l'herbe verte). Agric. Retourner à plusieurs fois l'herbe fauchée d'un pré, pour la faire sécher : *Faner l'herbe d'un pré. Savez-vous ce que c'est que faner ? Il faut que nous l'explique : faner est la plus belle chose du monde; c'est retourner du foin en batifolant dans une prairie; dès qu'on en sait tant un sa faner.* (Mme de Sév.)

Par ext. Flétrir, dessécher, défranchir, décolorer : *L'ardeur du soleil fané les fleurs et le teint. La lumière fané les couleurs. L'eau tiède fané et plissa le peau.* (Mme Monmarson.)
J'ai enfilé sur ma route un bouquet d'égales roses, Mais la neige et les vents l'ont fané sur mon cœur.

A. DE MUSSET.

Se faner v. pr. Se dessécher, se flétrir, perdre sa fraîcheur, son éclat : *Dieu a flétri les fleurs des champs qui se fanent du matin au soir.* (Boss.) *Il faut que les fleurs du printemps se fanent pour que l'automne porte ses fruits.* (A. Martin.)

Fig. Dépérir, perdre de son éclat : *Les débâcles passent en un moment de l'enfance à la vieillesse, et se fanent en leur fleur.* (D'Ablanc.) *Les hommes sont des plantes qui se fanent avant de mourir.* (Mme Guibert.) *La mesure que la philosophie, la dialectique, la technologie fleurissent, la poésie se fané.* (Proudh.)

Et chaque jour, hélas ! dans de nouveaux changins, Se fane le plaisir, fleur si chère aux humains.

FANEUR, *EUSE* s. (fa-neur, eu-se) — rad. *faner*. Ce que qui fane l'herbe fauchée : *Claque FANEUSE doit être munie de sa fourche et de son râteau.* (Math. de Dombasle.)
La faneuse au soleil étend l'herbe fauchée.
A. BARTHET.

s. f. Machine qui sert à retourner l'herbe fauchée pour la faire sécher.

Encycl. Vous savez, sans doute, ce que c'est que faner ? a dit Mme de Sévigné

Il non tendre et enfantin que l'on donne quelquefois aux grandes personnes.
Où, ma pauvre fanfan, poupoone de mon âge.

FANFA, *le Talpis*, drame en sept actes, en prose, par M. Paul Meurice, représenté pour la première fois sur le théâtre de l'Ambigu-Comique, le 5 novembre 1858. M. Meurice a fait galamment les honneurs de ce drame à la spirituelle et charmante Mme de Pompadour. Il lui a donné pour garde du corps et du courage Fanfan la Tulipe, ce type jovial de l'ancien soldat français. Quel tapage ! il fait dans les chansons du temps. ce boureau des crânes, le verre à la main, une jambe en l'air, serrant la taille des servantes et frappant à table de l'écure. Les grands coups de sabre ! De ce diable à quatre, M. Meurice a fait un ange de grosse cavalerie. Fanfan est beau, loyal, dévoué, épique, héroïque; il serait martyr au besoin. Sa vertu, non plus que son uniforme, ne fait pas un pli. « Fanfan, dit M. Paul de Saint-Victor auquel nous empruntons la rapide esquisse de ce drame, trop compacte pour être analysé en détail, Fanfan fait bravement son métier de chevalier de la belle marquise. Il la rencontre pour la première fois dans l'entre de la sibylle, dans le cabinet de la Bontemps, une tireuse de cartes à qui Mme de Pompadour, déguisée en grisette, est venue demander la bonne aventure. Une émeute, payée par M. de Maurepas, l'attend à la porte. Fanfan met flambeur, cout et chasse bien loin cette canaille. Puis il ramène la belle, tremblante sous ses coiffes, et le soldat, qui croit n'avoir sauvé qu'une jolie motif, risque un bout de déclaration. La scène est charmante. Pas un fanfaron, pas un sans-gêne, ni un débauché, ni un caduc, ni un héros, ni un héros. Le haut parfum qu'elle exhale lui monte doucement au cerveau; il presse entre ses grosses mains ces doigts fins et transparents, qui le vivissent et le font enlacer. La marquise n'est pas insensible à cet amour ardent et naïf. Elle s'y réchauffe, comme elle ferait à un feu de pâtre en plein vent, rencontré au milieu d'une chasse. Que cette franche chaleur lui semble douce au moment de l'adieu, elle ne se refuse rien de Versailles ! Elle n'encourage pas son grand amoureux, mais elle le laisse dire; elle joue à la grisette avec lui, elle effleure de la dent le fruit de dent, une belle pomme à quoi Fanfan a été croquer pour son déjeuner. Le courage du soldat bat le chamade; il braittait aux champs s'il savait à quel moment de roi il vient de toucher... puis la diablesse rentre dans son nuage; elle repart pour l'Olympe en jetant à son soldat, comme elle le nomme, un regard qui vaut un diamant. En vérité, le roi Louis XV l'a échappé belle !

« Telle est cette scène, moins son charme et l'adresse de fée avec laquelle elle est tissée mille à mille. Elle se compose de nuances, de couleurs, de reliques, de silences même. C'est le filet de l'*Idiote* brodé au tambour. Mars et Venus y sont pris... en simple défilé de marivaudage. Quand on a logé ensemble à une si belle étoile, on se retrouve : M. de Maurepas et son âme damnée, le baronnet Fitz-Ornal, volant par l'âme de Pompadour, et ils ont la plaisante idée de choisir Fanfan pour cette œuvre. Il s'agit de donner au roi pour maîtresse Mme Blanche de Rosel, la cousine et la pupille dudit baronnet. Avant tout, il faut la marquer, l'adultère est le ragoût des fantaisies du salon. Fanfan sera ce mari complaisant, et de plus, on l'improvisera marquis de La Tour d'Avon, à la seule fin de l'instituer héritier des gros millions que le duc d'Armentières, le tuteur des Indes, vient de léguer à un petit-fils perdu qu'il a vainement fait tambourner aux quatre coins de l'Europe. Les noces célébrées, on enverra le marquis sur rière se faire tirer quelque part. Mme Blanche entrera dans le lit du roi, la fortune du nabab dans la caisse du baronnet, et le tour sera fait, la partie sera gagnée. Mais Fanfan a vu dans le jeu de l'impressario qui le prend pour sa marionnette. Il se laisse engager et costumer en marquis, puis il joue la pièce à sa manière, jetant les intrigues, déconcertant les complots, emportant les fils des pièges à ses épousins. Il sauve Mme de Pompadour d'un guet-apens, c'est son état; il découvre l'héritier véritable du duc d'Armentières, lequel n'est autre que son ami Angéles; il lui rend ses millions et son marquisat; il le marie à Mme Blanche, celle-là même dont on voulait faire la maîtresse du roi. Ses douze vœux accomplis, Fanfan court vite se déguiser en pauvre diable, et revient dans un costume aussi beau coup d'épée, au milieu d'une fête galante donnée par Mme de Pompadour dans les bosquets de Versailles. C'est un tableau délicieux — pittoresque que celui de cet homme l'épée à la ceinture, se penchant sur des hommes noirs comme une chauve-souris, à travers les bergeries et les farandoles.

« Le drame a l'entrain de son héros; il est gai, brave, résolu; il a le rire aussi facile que les larmes; il déranger l'histoire avec tant de tact qu'il n'a pas osé s'en vanter, pourras-tu. Si son action intéressée, ses épisodes enchanteurs, Fanfan la Tulipe compte parmi les meilleurs succès de M. Paul Meurice. Cent représentations consécutives ne suffisent pas à en tarir la vogue; plusieurs reprises, à quel-

ques années d'intervalle, n'ont fait que confirmer l'arrêt des premiers juges.

FANFAR s. f. (fan-far) — Pasquier dit que la fanfare des clairons et le trançat du cor des chasseurs sont des onomatopées, de même que le tarentara des trompettes romaines. Plusieurs font dériver fanfare de l'ancien espagnol *fanfa*, vanderie, dont la racine est assez difficile à démêler, à moins qu'on ne rapporte ce mot au latin *fanis*, parler, du sanscrit *bha, bhās, bhān*, même sens; mais peut-être que *fanfa* est lui-même une onomatopée. Quelques-uns font dériver fanfare de *fanfaron*; ne serait-ce pas l'ancien *fanfaron* qui dériverait lui-même de fanfare? La P. Ménestrier proposait pour ce mot fanfare une explication assez curieuse. On appelait anciennement *fanfare* une fête de pécheurs, qui se célébrait vers le mois de mai. Ce jour-là, les pécheurs s'assemblaient, et quelquefois aussi les officiers des eaux et forêts, pour faire une pêche solennelle de réjouissance. Il fut même défendu, par une ordonnance de 1679, d'aller à la fanfare, parce que cela dépeuplait les rivières. Ce terme de fanfare, suivant P. Ménestrier, fut l'origine du mot *fanfaron*, parce que l'on faisait ces fêtes ou fêtes de pêche avec grand bruit de trompettes, de tambours, de hautbois, de flûtes et autres instruments, et le peuple disait *fan fan* pour dire *ils font fanfare*. Ce mot, dans le sens de fête de réjouissance, viendrait sans doute de la langue anglaise, qui emploie dans la signification de *chère*, comme quand on dit *good fare*, bonne chère. Air de musique d'un mouvement vif, exécuté par des instruments de cuivre : *Le bruit des fanfares, le d'antique entendue sans une certaine joie belliqueuse la fanfare du clairon.* (Cha-teaub.)

DELLIL.

« Les accents du cor et le bruit des fanfares épouvantent au loin les hôtes des forêts.

MOLIÈRE.

« C'est pour l'infanterie de vouloir profiter de la poltronnerie De ceux qui attaque notre bras.

MOLIÈRE.

« Musiciens qui exécutent des fanfares : LA FANFARONNÉE deuxième bataillon de chasseurs à pied.

Fig. Eloge pompeux, vanterie, fanfaronnade.

Voilà ton demi-dé d'épingle de Paris.

Que tu me donnes hier avec tant de fanfare.

MOLIÈRE.

« Epithètes. Bruyante, sonore, éclatante, retentissante, triomphante, guerrière, belliqueuse, gaie, joyeuse, charmante, lointaine, étouffée.

« Encycl. Mus. Le mot fanfare a deux acceptions en musique : il sert à désigner un corps de musique militaire uniquement composé d'instruments en cuivre, et il caractérise aussi les morceaux exécutés par ces corps de musique.

En ce qui concerne les concerts d'instruments militaires, les fanfares se rapportent historiquement à la marche des comparses dans les tournois et carrousels; techniquement, à partir d'une ordonnance datée du 1^{er} mars 1768, elles s'appliquent à certains genres de cavalerie déterminés. Depuis longtemps déjà ces signaux ont pris le nom de sonneries d'ordonnance, et ces sonneries sont de simples et invariables formules musicales que les trompettes et clairons exécutent sans le secours d'une chef; les fanfares, au contraire, sont de véritables morceaux de musique, variés de genres, exécutés par les corps de musique de la cavalerie qui portent eux-mêmes le nom de fanfares.

Les fanfares sont différemment composées, selon les pays, et souvent selon les corps auxquels elles appartiennent; mais elles ne contiennent jamais que des instruments de cuivre : trompettes, cornets à pistons, cors, trombones, ophicléides, sax-horns, contrebasses (cuivres), bombardons, bugles, timbales, etc. Autrefois ces instruments offraient peu de ressources aux compositeurs pour les modulations, attendu qu'ils ne pouvaient guère faire entendre que deux accords, ce lui de tonique et celui de dominante; mais aujourd'hui, et depuis les perfectionnements étonnants que certains facteurs ont apportés dans la fabrication des instruments de cuivre, les fanfares offrent des timbres presque aussi variés et des ressources presque aussi considérables que les musiques ordinaires d'infanterie.

En terme de chasse, la fanfare est le morceau que les piqueurs exécutent au lancer du cerf, et aussi au retour, après la chasse, pour célébrer la victoire et réjouir les chiens.

FANFARIN s. m. (fan-fa-rain) — corrompue de *fanfan*, terme générique désignant les appareils et cordages servant à un abattage en carène.

FANFARON s. m. (fan-fa-ron) — peut-être de fanfare, le fanfaron, comme dit Le Duchat, étant un homme dont les vanteries sont autant de fanfares que le vent emporte. Fan peut au parer aussi l'espagnol *fanfarla*, fanfan; le portugais *fanfarlar*, faire le fanfaron, que les étymologistes tirent généralement de l'arabe *farfar*, être léger, incon-stant, bavard, mal dire, être trompeur. Mais il n'est pas sûr que fanfare et fanfarante soient

des années d'intervalle, n'ont fait que confirmer l'arrêt des premiers juges.

FANFAR s. f. (fan-far) — Pasquier dit que la fanfare des clairons et le trançat du cor des chasseurs sont des onomatopées, de même que le tarentara des trompettes romaines. Plusieurs font dériver fanfare de l'ancien espagnol *fanfa*, vanderie, dont la racine est assez difficile à démêler, à moins qu'on ne rapporte ce mot au latin *fanis*, parler, du sanscrit *bha, bhās, bhān*, même sens; mais peut-être que *fanfa* est lui-même une onomatopée. Quelques-uns font dériver fanfare de *fanfaron*; ne serait-ce pas l'ancien *fanfaron* qui dériverait lui-même de fanfare? La P. Ménestrier proposait pour ce mot fanfare une explication assez curieuse. On appelait anciennement *fanfare* une fête de pécheurs, qui se célébrait vers le mois de mai. Ce jour-là, les pécheurs s'assemblaient, et quelquefois aussi les officiers des eaux et forêts, pour faire une pêche solennelle de réjouissance. Il fut même défendu, par une ordonnance de 1679, d'aller à la fanfare, parce que cela dépeuplait les rivières. Ce terme de fanfare, suivant P. Ménestrier, fut l'origine du mot *fanfaron*, parce que l'on faisait ces fêtes ou fêtes de pêche avec grand bruit de trompettes, de tambours, de hautbois, de flûtes et autres instruments, et le peuple disait *fan fan* pour dire *ils font fanfare*. Ce mot, dans le sens de fête de réjouissance, viendrait sans doute de la langue anglaise, qui emploie dans la signification de *chère*, comme quand on dit *good fare*, bonne chère. Air de musique d'un mouvement vif, exécuté par des instruments de cuivre : *Le bruit des fanfares, le d'antique entendue sans une certaine joie belliqueuse la fanfare du clairon.* (Cha-teaub.)

DELLIL.

« Les accents du cor et le bruit des fanfares épouvantent au loin les hôtes des forêts.

MOLIÈRE.

« C'est pour l'infanterie de vouloir profiter de la poltronnerie De ceux qui attaque notre bras.

MOLIÈRE.

« Musiciens qui exécutent des fanfares : LA FANFARONNÉE deuxième bataillon de chasseurs à pied.

Fig. Eloge pompeux, vanterie, fanfaronnade.

Voilà ton demi-dé d'épingle de Paris.

Que tu me donnes hier avec tant de fanfare.

MOLIÈRE.

« Epithètes. Bruyante, sonore, éclatante, retentissante, triomphante, guerrière, belliqueuse, gaie, joyeuse, charmante, lointaine, étouffée.

« Encycl. Mus. Le mot fanfare a deux acceptions en musique : il sert à désigner un corps de musique militaire uniquement composé d'instruments en cuivre, et il caractérise aussi les morceaux exécutés par ces corps de musique.

En ce qui concerne les concerts d'instruments militaires, les fanfares se rapportent historiquement à la marche des comparses dans les tournois et carrousels; techniquement, à partir d'une ordonnance datée du 1^{er} mars 1768, elles s'appliquent à certains genres de cavalerie déterminés. Depuis longtemps déjà ces signaux ont pris le nom de sonneries d'ordonnance, et ces sonneries sont de simples et invariables formules musicales que les trompettes et clairons exécutent sans le secours d'une chef; les fanfares, au contraire, sont de véritables morceaux de musique, variés de genres, exécutés par les corps de musique de la cavalerie qui portent eux-mêmes le nom de fanfares.

Les fanfares sont différemment composées, selon les pays, et souvent selon les corps auxquels elles appartiennent; mais elles ne contiennent jamais que des instruments de cuivre : trompettes, cornets à pistons, cors, trombones, ophicléides, sax-horns, contrebasses (cuivres), bombardons, bugles, timbales, etc. Autrefois ces instruments offraient peu de ressources aux compositeurs pour les modulations, attendu qu'ils ne pouvaient guère faire entendre que deux accords, ce lui de tonique et celui de dominante; mais aujourd'hui, et depuis les perfectionnements étonnants que certains facteurs ont apportés dans la fabrication des instruments de cuivre, les fanfares offrent des timbres presque aussi variés et des ressources presque aussi considérables que les musiques ordinaires d'infanterie.

En terme de chasse, la fanfare est le morceau que les piqueurs exécutent au lancer du cerf, et aussi au retour, après la chasse, pour célébrer la victoire et réjouir les chiens.

FANFARIN s. m. (fan-fa-rain) — corrompue de *fanfan*, terme générique désignant les appareils et cordages servant à un abattage en carène.

FANFARON s. m. (fan-fa-ron) — peut-être de fanfare, le fanfaron, comme dit Le Duchat, étant un homme dont les vanteries sont autant de fanfares que le vent emporte. Fan peut au parer aussi l'espagnol *fanfarla*, fanfan; le portugais *fanfarlar*, faire le fanfaron, que les étymologistes tirent généralement de l'arabe *farfar*, être léger, incon-stant, bavard, mal dire, être trompeur. Mais il n'est pas sûr que fanfare et fanfarante soient

le même mot. Certains étymologistes dérivent directement fanfan du latin *fanis*, parler, qui affecte de la bravoure sans en avoir, ou exagère celle qu'il a : *Il est brave, mais il est trop fanfan. Une lièvre supérieure qui se porle en avant dénote un homme fanfan et stupide.* (Lavater.)

Mais qui pourrait souffrir un fan fanfan ? Le FONTAINE.

« Qui dénote de la fanfanonnade : Le didon à l'air fanfanon, mais il ne possède que peu de courage. (Berquin.)

— Substantif. Faux brave, poltron qui essaye de se faire passer pour brave, individu qui exagère sa bravoure : *Les fanfanons sont rarement braves, et les braves sont rarement fanfanons.* (Christine de Suède.) *Il y a autant de distance du poltron au brave que du brave au fanfanon.* (E. de Gir.)

— Par ext. Personne qui se vante des qualités ou des vices qu'elle n'a pas, ou qui exagère par vanité ceux qu'elle a : *Fanfanon de vertus. Fanfanon de vices. Le monde est plein de fanfanons en amour et d'hypocrites en amitié.* (St-Evre.)

— Syn. *Fanfanon, caqueteur, gascon, etc.*

V. CRAQUILL.

Encycl. V. MATAMOQUE.

FANFARONNÉ s. f. (fan-fa-ro-né) — rad. *fanfanon*. Brave, vanterier, habitué de faire le fanfanon; jactance de fanfanon : *La fanfaronnerie du vice, souvent innocente pour le fanfanon, est funeste à ses voisins.* (St-Marc Gir.)

C'est pour l'infanterie de vouloir profiter de la poltronnerie De ceux qui attaque notre bras.

MOLIÈRE.

« Musiciens qui exécutent des fanfares : LA FANFARONNÉE deuxième bataillon de chasseurs à pied.

Fig. Eloge pompeux, vanterie, fanfaronnade.

Voilà ton demi-dé d'épingle de Paris.

Que tu me donnes hier avec tant de fanfare.

MOLIÈRE.

« Epithètes. Bruyante, sonore, éclatante, retentissante, triomphante, guerrière, belliqueuse, gaie, joyeuse, charmante, lointaine, étouffée.

« Encycl. Mus. Le mot fanfare a deux acceptions en musique : il sert à désigner un corps de musique militaire uniquement composé d'instruments en cuivre, et il caractérise aussi les morceaux exécutés par ces corps de musique.

En ce qui concerne les concerts d'instruments militaires, les fanfares se rapportent historiquement à la marche des comparses dans les tournois et carrousels; techniquement, à partir d'une ordonnance datée du 1^{er} mars 1768, elles s'appliquent à certains genres de cavalerie déterminés. Depuis longtemps déjà ces signaux ont pris le nom de sonneries d'ordonnance, et ces sonneries sont de simples et invariables formules musicales que les trompettes et clairons exécutent sans le secours d'une chef; les fanfares, au contraire, sont de véritables morceaux de musique, variés de genres, exécutés par les corps de musique de la cavalerie qui portent eux-mêmes le nom de fanfares.

Les fanfares sont différemment composées, selon les pays, et souvent selon les corps auxquels elles appartiennent; mais elles ne contiennent jamais que des instruments de cuivre : trompettes, cornets à pistons, cors, trombones, ophicléides, sax-horns, contrebasses (cuivres), bombardons, bugles, timbales, etc. Autrefois ces instruments offraient peu de ressources aux compositeurs pour les modulations, attendu qu'ils ne pouvaient guère faire entendre que deux accords, ce lui de tonique et celui de dominante; mais aujourd'hui, et depuis les perfectionnements étonnants que certains facteurs ont apportés dans la fabrication des instruments de cuivre, les fanfares offrent des timbres presque aussi variés et des ressources presque aussi considérables que les musiques ordinaires d'infanterie.

En terme de chasse, la fanfare est le morceau que les piqueurs exécutent au lancer du cerf, et aussi au retour, après la chasse, pour célébrer la victoire et réjouir les chiens.

FANFARIN s. m. (fan-fa-rain) — corrompue de *fanfan*, terme générique désignant les appareils et cordages servant à un abattage en carène.

FANFARON s. m. (fan-fa-ron) — peut-être de fanfare, le fanfaron, comme dit Le Duchat, étant un homme dont les vanteries sont autant de fanfares que le vent emporte. Fan peut au parer aussi l'espagnol *fanfarla*, fanfan; le portugais *fanfarlar*, faire le fanfaron, que les étymologistes tirent généralement de l'arabe *farfar*, être léger, incon-stant, bavard, mal dire, être trompeur. Mais il n'est pas sûr que fanfare et fanfarante soient

le même mot. Certains étymologistes dérivent directement fanfan du latin *fanis*, parler, qui affecte de la bravoure sans en avoir, ou exagère celle qu'il a : *Il est brave, mais il est trop fanfan. Une lièvre supérieure qui se porle en avant dénote un homme fanfan et stupide.* (Lavater.)

Mais qui pourrait souffrir un fan fanfan ? Le FONTAINE.

« Qui dénote de la fanfanonnade : Le didon à l'air fanfanon, mais il ne possède que peu de courage. (Berquin.)

— Substantif. Faux brave, poltron qui essaye de se faire passer pour brave, individu qui exagère sa bravoure : *Les fanfanons sont rarement braves, et les braves sont rarement fanfanons.* (Christine de Suède.) *Il y a autant de distance du poltron au brave que du brave au fanfanon.* (E. de Gir.)

— Par ext. Personne qui se vante des qualités ou des vices qu'elle n'a pas, ou qui exagère par vanité ceux qu'elle a : *Fanfanon de vertus. Fanfanon de vices. Le monde est plein de fanfanons en amour et d'hypocrites en amitié.* (St-Evre.)

— Syn. *Fanfanon, caqueteur, gascon, etc.*

V. CRAQUILL.

Encycl. V. MATAMOQUE.

FANFARONNÉ s. f. (fan-fa-ro-né) — rad. *fanfanon*. Brave, vanterier, habitué de faire le fanfanon; jactance de fanfanon : *La fanfaronnerie du vice, souvent innocente pour le fanfanon, est funeste à ses voisins.* (St-Marc Gir.)

C'est pour l'infanterie de vouloir profiter de la poltronnerie De ceux qui attaque notre bras.

MOLIÈRE.

« Musiciens qui exécutent des fanfares : LA FANFARONNÉE deuxième bataillon de chasseurs à pied.

Fig. Eloge pompeux, vanterie, fanfaronnade.

Voilà ton demi-dé d'épingle de Paris.

Que tu me donnes hier avec tant de fanfare.

MOLIÈRE.

« Epithètes. Bruyante, sonore, éclatante, retentissante, triomphante, guerrière, belliqueuse, gaie, joyeuse, charmante, lointaine, étouffée.

« Encycl. Mus. Le mot fanfare a deux acceptions en musique : il sert à désigner un corps de musique militaire uniquement composé d'instruments en cuivre, et il caractérise aussi les morceaux exécutés par ces corps de musique.

En ce qui concerne les concerts d'instruments militaires, les fanfares se rapportent historiquement à la marche des comparses dans les tournois et carrousels; techniquement, à partir d'une ordonnance datée du 1^{er} mars 1768, elles s'appliquent à certains genres de cavalerie déterminés. Depuis longtemps déjà ces signaux ont pris le nom de sonneries d'ordonnance, et ces sonneries sont de simples et invariables formules musicales que les trompettes et clairons exécutent sans le secours d'une chef; les fanfares, au contraire, sont de véritables morceaux de musique, variés de genres, exécutés par les corps de musique de la cavalerie qui portent eux-mêmes le nom de fanfares.

Les fanfares sont différemment composées, selon les pays, et souvent selon les corps auxquels elles appartiennent; mais elles ne contiennent jamais que des instruments de cuivre : trompettes, cornets à pistons, cors, trombones, ophicléides, sax-horns, contrebasses (cuivres), bombardons, bugles, timbales, etc. Autrefois ces instruments offraient peu de ressources aux compositeurs pour les modulations, attendu qu'ils ne pouvaient guère faire entendre que deux accords, ce lui de tonique et celui de dominante; mais aujourd'hui, et depuis les perfectionnements étonnants que certains facteurs ont apportés dans la fabrication des instruments de cuivre, les fanfares offrent des timbres presque aussi variés et des ressources presque aussi considérables que les musiques ordinaires d'infanterie.

En terme de chasse, la fanfare est le morceau que les piqueurs exécutent au lancer du cerf, et aussi au retour, après la chasse, pour célébrer la victoire et réjouir les chiens.

FANFARIN s. m. (fan-fa-rain) — corrompue de *fanfan*, terme générique désignant les appareils et cordages servant à un abattage en carène.

FANFARON s. m. (fan-fa-ron) — peut-être de fanfare, le fanfaron, comme dit Le Duchat, étant un homme dont les vanteries sont autant de fanfares que le vent emporte. Fan peut au parer aussi l'espagnol *fanfarla*, fanfan; le portugais *fanfarlar*, faire le fanfaron, que les étymologistes tirent généralement de l'arabe *farfar*, être léger, incon-stant, bavard, mal dire, être trompeur. Mais il n'est pas sûr que fanfare et fanfarante soient

le transport des bagages. Ils étaient aux couleurs du brigadier, espèce de général de brigade. Les *fanions* sont mentionnés dans l'ordonnance du 22 mai 1673.

Puis tard, les fanions servirent de jalonnement des fronts de bandière des régiments; ils devinrent des instruments de campement. Les ordonnances du 25 avril 1767 et du 21 février 1779 voulaient que chaque compagnie eût un fanion, avec une marque distinctive. Il était confié au sergent-major de l'équipage, qui le faisait porter.

« Quand l'état-major était en route, le fourrier plantait ostensiblement son fanion en dehors de la fenêtre de son logis ou du logis du capitaine, afin que chacun pût venir commodément aux plaiers, aux engagements, aux réclames. Rien n'a justifié, quant à cet usage et le silence des modernes à cet égard. » (Bardin, Dictionnaire de l'armée